



## OFFRE D'EMPLOI

RESPONSABLE DE L'URBANISME ET DE L'INSPECTION  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANICET

**STATUT** : Temps plein

**PÉRIODE D’AFFICHAGE** : du 23 juillet au 6 août 2024 à 17h00

**NOMBRE D’HEURES PAR SEMAINE** : 37 heures

**HORAIRE** : Du lundi au jeudi de 8h00 à 17h00

Vendredi de 8h00 à 13h00

**SALAIRE** : 34.86\$ en probation

La municipalité de Saint-Anicet est située en Montérégie, dans la MRC du Haut-Saint-Laurent et se situe sur la rive du Lac St-François, au sud-ouest de Salaberry-de-Valleyfield, à vingt kilomètres de l'autoroute 30, à une centaine de kilomètres de Montréal et à une trentaine de kilomètres de la frontière américaine. Dotée d'un magnifique paysage champêtre de champs agricoles, forêts, milieux humides, sites historiques, et de magnifiques vues sur le lac, la municipalité a une population de 2733 habitants et une superficie de 179.52 km<sup>2</sup>.

### **Tâches et responsabilités :**

Tu souhaites évoluer au sein d'une organisation où il est agréable de travailler et tu es passionné par l'analyse de projets de construction ? Tu connais très bien les normes applicables et tu aimerais mettre en pratique tes connaissances? En travaillant à la Municipalité de Saint-Anicet, tu auras la chance d'effectuer des inspections sur un territoire qui longe le Lac St-François et a un territoire agricole dynamique. Ta mission sera de t'assurer de l'application des règlements, de traiter, analyser et délivrer des permis et d'assurer leur suivi, de vérifier et faire le suivi des plaintes des citoyens concernant le non-respect de la réglementation. Tu auras à préparer les rencontres du CCU et à assister en fonction de secrétaire du comité. Tu auras aussi à émettre des avis d'infraction et préparer des dossiers pour des procédures légales en plus d'agir en tant que témoin à la cour municipale ou toute autre instance concerner. Comme toute mission, il y aura aussi d'autres tâches connexes. De plus, tu auras la chance de coordonner le tout avec l'autre membre de ton équipe qui occupe le poste de l'aide à l'urbanisme.

### **Exigences :**

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en technique d'aménagement et d'urbanisme ou un équivalent ;
- Posséder un permis de conduire valide et avoir accès à un véhicule ;
- Bonne capacité d'analyse, de travailler en équipe et être orienté sur le service aux citoyens ;
- Bonne capacité de s'exprimer aisément en français parlé et écrit, la capacité de s'exprimer en anglais parlé et écrit (un atout) ;
- Détenteur de la carte de sécurité ASP (un atout) ;
- Connaissance des lois et règlements relatifs à l'aménagement du territoire, aux activités agricoles, aux prélèvements d'eau, aux systèmes de traitements des eaux usées pour résidences isolées et aux cours d'eau sera considérée comme un atout ;
- Connaissance du logiciel Accès Cité territoire sera considérée comme un atout.

### **Condition de travail et avantages sociaux**

- Conditions de travail avantageuses :
- Régime de retraite;
- Assurance collective;
- Deux jours de congés personnels/maladie;
- Service de soin virtuel de premier plan;
- Formation payée par l'employeur;

Les personnes intéressées doivent nous faire parvenir leur curriculum vitae avant le 6 août 2024 avant midi à l'adresse suivante :

Monsieur Denis Lévesque  
Municipalité de Saint-Anicet  
335, avenue Jules-Léger  
Saint-Anicet (Québec) J0S 1M0

Par télécopieur : 450-264-2395 ou courriel : [dg@stanicet.com](mailto:dg@stanicet.com)